

Je répète donc qu'au total il y aura 1.5 million de jeunes Canadiens à la recherche d'un premier emploi cette année. Comme le dit le premier ministre, tous ces gens attendent bien sûr le fameux budget de demain soir qui va résoudre leurs problèmes. Ils ne savent peut-être pas très bien ce que sera le chômage en données ajustées. Mais ils savent qu'ils se cherchent un emploi et que s'ils ne le trouvent pas, ils iront grossir les rangs des chômeurs.

• (1805)

Il va falloir que le gouvernement laisse les coudées franches au secteur privé car c'est lui qui devra créer tous ces emplois pour nos jeunes. J'imagine que c'est ce que le premier ministre laissait entendre lorsqu'il a dit d'attendre une semaine encore pour que le budget soit déposé. J'imagine que le ministre des Finances (M. Lalonde) va chercher à réparer les dégâts causés par le budget dont il a hérité, de même que par les budgets précédents, qui n'ont pas mis un terme aux problèmes, mais, au contraire, qui expliquent que nous ayons près d'un million et demi de jeunes chômeurs. Tous ces jeunes qui se cherchent un emploi sont l'avenir de notre pays. Monsieur le Président, les chiffres sont suffisamment éloquentes. C'est un problème grave, dont le gouvernement doit s'occuper le plus tôt possible.

[Français]

M. Rémi Bujold (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je crois, comme l'indiquait le député de Peace River (M. Cooper), que le gouvernement est nécessairement préoccupé par le problème du chômage chez les jeunes, et le ministre des Finances (M. Lalonde) l'a très bien indiqué, ainsi que celui de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy). C'est pour cette raison que le gouvernement a décidé d'injecter cette année 50 millions de dollars de plus dans le programme Été-Canada. Il est évident que nous espérons qu'environ 72,000 jeunes auront des emplois dans le cadre de ce programme au cours de la période estivale, mais évidemment il sera impossible de répondre à toutes les demandes, et c'est pour cette raison que nous faisons appel aux représentants du secteur privé afin qu'eux également fassent leur part.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration inaugurerait un centre d'emploi d'étudiants aujourd'hui même à Toronto, et il indiquait qu'avec la collaboration du secteur privé nous réussirons probablement à trouver des emplois à 329,000 étudiants au cours de la période estivale. Il est extrêmement important que le secteur privé collabore avec le gouvernement fédéral également pour offrir aux étudiants des emplois pour l'été afin de leur permettre de poursuivre leurs études à l'automne.

Également cette année nous avons inauguré un autre volet dans le programme Été-Canada afin d'établir un programme de stage pour les étudiants sur une période de trois ans où ils pourront travailler dans une entreprise afin de parfaire leurs connaissances, ce qui leur permettra, lorsqu'ils auront terminé leurs études, d'avoir plus de facilité à entrer sur le marché du travail. On me permettra d'indiquer brièvement que le gouvernement se préoccupe du chômage en général pour les jeunes. Uniquement au niveau de la formation, au cours de l'année

L'ajournement

1982-1983, 19,232 jeunes auront bénéficié de ce programme afin de parfaire leurs connaissances et d'entrer sur le marché du travail et d'accepter des emplois qui, normalement, n'auraient pas été disponibles pour eux.

Également, parlons du programme RELAIS, monsieur le Président. Nous avons réussi à l'heure actuelle à fournir de l'emploi à une grande quantité de jeunes qui normalement étaient dans l'impossibilité de s'en trouver. Alors c'est pour dire, monsieur le Président, que le gouvernement est parfaitement conscient du problème du chômage chez les jeunes, et comme le premier ministre (M. Trudeau) l'a mentionné, nous espérons évidemment, comme tous les députés de l'autre côté de la Chambre, que le budget, demain soir, aura des mesures bénéfiques pour la jeunesse au Canada également.

• (1810)

LE TRANSPORT AÉRIEN—LE DOSSIER MIRABEL

M. Robert Gourd (Argenteuil-Papineau): Monsieur le Président, je crois que j'aurai la patience nécessaire pour un jour voir développer le fameux dossier de Mirabel. Le 15 octobre 1979, alors que je prononçais mon premier discours à la Chambre, nous faisons partie de l'opposition, je demandais au ministre des Transports à l'époque des nouvelles sur Mirabel. Le 5 novembre 1979, pour la deuxième fois, je proposais au même ministre des solutions pour Mirabel. Malheureusement pour eux, heureusement pour nous, ils sont passés du gouvernement à l'opposition. Le 21 avril 1980, je revenais à la charge et je demandais des renseignements sur le transfert des vols de Dorval à Mirabel. Je reprenais des éléments d'un avantage économique pour les résidents d'Argenteuil-Papineau et principalement de l'aéroport de Mirabel. Le 2 décembre 1980, j'adressais encore une demande au ministre des Transports pour rentabiliser Mirabel. Le 18 février 1981, je m'adressais encore au ministre pour obtenir des renseignements sur le dossier. Le 23 mars, je parlais encore de rentabiliser Mirabel. Le 23 avril 1981, je demandais une nouvelle politique sur le coût du carburant. Le 26 octobre 1981, je demandais à nouveau au ministre des détails sur sa politique de transfert des envolées. Le 16 février 1982, je demandais au ministre s'il avait vraiment la volonté politique de rentabiliser Mirabel. Le 14 mai 1982, je lui demandais encore une fois si bientôt nous aurions une décision. Le 20 mai 1982, je répétais toujours la même question. Le 16 juillet 1982, je demandais au gouvernement quelles étaient ses intentions dans le but de rentabiliser Mirabel. Le 2 août 1982, je revenais encore une fois à la charge. Cette fois, avec succès, monsieur le Président, puisque le 6 août 1982, lors d'une conférence de presse qui a eu lieu à Montréal, le ministre des Transports annonçait quelques possibilités. Et entre autres, il annonçait que la compagnie «Flying Tiger», la plus importante compagnie d'aviation de fret au monde, sera autorisée à établir un service de fret aérien entre Mirabel et Chicago, ainsi que certaines autres mesures, dont je ne parle pas, mais une très importante ayant trait au carburant aérien qui sera disponible sans droits de douane pour les vols internationaux et transfrontaliers le 6 août.